



Deaf Journalism Europe

RECOMMANDATIONS
ET PLAN D'ACTION CORRESPONDANT



**Co-funded by
the European Union**

INFORMATIONS SUR LE PROJET	
Numéro du projet :	101111914
Nom du projet :	Promotion et développement du journalisme sourd en Europe grâce aux langues des signes
Acronyme du projet :	DJE
Appel à propositions :	CREA-CROSS-2022-JOURPART
Thème :	CREA-CROSS-2022-JOURPART
Type d'action :	CREA-PJG
Service :	EACEA/B/02
Date de début du projet :	1er juin 2023
Durée du projet :	24 mois

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT LIVRABLE	
Titre :	Produit livrable 4.4 : Recommandations et plan de plaidoyer correspondant
Paquet de travail :	WP4 - Modèle d'entreprise
Bénéficiaire principal :	Visual Box VZW
Date d'échéance :	30/05/2025 (M24)
Auteur : Jorn Rijckaert (Visual Box VZW)	Jorn Rijckaert (Visual Box VZW)
Niveau de diffusion :	Public
Type de produit livrable :	Rapport

Clause de non-responsabilité - Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenus responsables.

Vue d'ensemble

Les utilisateurs sourds de la langue des signes à travers l'Europe sont de plus en plus conscients de leur droit à accéder aux nouvelles et aux informations dans leur langue des signes nationale et à se forger leur propre opinion sur la base de cet accès. Le présent document donne un aperçu des principales conclusions de recherches universitaires antérieures concernant la consommation d'informations, la compréhensibilité des informations disponibles en langue des signes et les préférences des sourds signants. Sur la base des résultats des enquêtes distribuées par le consortium du projet Deaf Journalism Europe dans six pays européens participants, une série de recommandations gouvernementales a été formulée. En outre, un plan de lobbying a été élaboré à l'intention des différentes parties prenantes. Ce document a été publié numériquement sur notre site web commun : www.deafjournalism.eu.

Historique des révisions

Version #	Mise en œuvre par	Date de révision	Description des modifications
V0.1	Jorn Rijckaert	11/01/2025	Première version
V1.0	Jorn Rijckaert	08/03/2025	Version finale ; après mise en œuvre des commentaires des évaluateurs

Procédure d'approbation

Version #	Nom du produit livrable	Approuvé par	Organisation	Date d'approbation
V0.1	D4.4	Juraj Holéczy	DeafStudio	29/01/2025
V0.1	D4.4	Benedikt J. Sequeira Gerardo	manua	04/02/2025
V0.1	D4.4	Noémie Churlet	Médiapi	09/02/2025
V0.1	D4.4	Kenny Åkesson	Teckenbro	07/02/2025
V0.1	D4.4	Dennis Hoogeveen	Turkoois	08/02/2025

V0.1	D4.4	Jaron Garitte	Boîte visuelle	30/01/2025
------	------	---------------	----------------	------------

Table des matières

1. Introduction	10
1.1. Accès aux informations en langue des signes	10
1.2. La demande croissante d'informations en langue des signes	11
1.3. Attentes des communautés sourdes	12
2. Cadre juridique	14
3. Types de médias en langue des signes	15
4. L'illusion de l'inclusion	16
4.1. Les défis du concept d'accessibilité	16
4.1.1. Défis techniques	17
4.1.2. Difficultés rencontrées par les interprètes en langue des signes	17
4.1.3. Difficultés rencontrées par les téléspectateurs sourds	18
4.2. Mécanisme de contrôle	19
5. Le droit de comprendre	21
5.1. La solution : s'approprier les émissions d'information	21
5.2. L'illusion d'un point de vue différent	22
5.3. Groupe cible principal	24
5.4. Besoins linguistiques des utilisateurs sourds de la langue des signes	25
5.5. Qualité de la langue des signes	25
5.6. Besoins d'information des utilisateurs sourds de la langue des signes	26
5.7. Présentateurs sourds	26
5.8. Actualités sur les sourds	29
5.9. Rapport coût-efficacité	29
6. La séparation des pouvoirs	32
6.1. La nécessité de multiplier les points de vue des sourds	32
6.2. Lutter contre les inégalités	33
6.3. Avantages de la séparation des pouvoirs	34
7. Diversité des sources d'information	35
8. Résumé	36
9. Recommandations	38
10. Plan de plaidoyer	39
10.1. Recherche sur la consommation d'informations	39
10.2. Dialogue structuré entre les principales parties prenantes	40

10.3. Expérimentation des offres d'information	41
10.4. Développement professionnel dans le domaine du journalisme et de la traduction	42
10.5. Formation et sensibilisation	43

*"Des bonbons ?
Vous voulez dire du pain et de l'eau !*

1. Introduction

La citation ci-dessus provient d'une femme sourde d'environ 65 ans, répondant à un membre du personnel du projet Deaf Journalism Europe (DJE) qui l'a informée que la diffusion d'informations dans sa langue des signes nationale, rendue possible par le projet européen "Deaf Journalism Europe" (DJE), pourrait prendre fin à la fin du mois de mai 2025, étant donné que la durée du projet est limitée à deux ans. Le membre du personnel a reconnu que le consortium DJE avait d'abord offert des "bonbons" (métaphoriquement parlant) aux communautés sourdes participant au projet et qu'il les leur retirerait par la suite. Pour cette femme sourde, cependant, l'accès aux nouvelles quotidiennes dans sa langue des signes nationale n'était pas un luxe ou une indulgence, mais une nécessité essentielle, comparable au pain et à l'eau.

1.1. Accès aux informations en langue des signes

Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir des nouvelles et des informations par différents moyens (Neves, 2007). La langue écrite est disponible sur les sites web d'actualités et d'information, et des sous-titres sont fournis pour les vidéos et les émissions audiovisuelles. En outre, certains journaux télévisés et vidéos d'information sont accessibles dans les langues des signes nationales par l'intermédiaire d'interprètes in-vision, c'est-à-dire que l'interprète est ajouté à l'écran lors de la post-production. En outre, bien que cela soit limité, il existe également des émissions d'information en Europe qui sont produites avec la langue des signes comme langue principale. Selon l'Union européenne des sourds (EUD)¹, les utilisateurs sourds de la langue des signes, en raison de leur identité culturelle et linguistique unique, préfèrent souvent un accès complet et sans barrière à l'information dans leur langue des signes nationale. Par souci de clarté, le présent document utilise le terme "sourd" comme un terme générique englobant divers degrés de perte auditive, y compris les personnes malentendantes, et celles qui utilisent la langue des signes comme première ou principale langue.

Diverses études universitaires, dont les résultats les plus pertinents sont présentés dans ce document, révèlent que les utilisateurs sourds de la langue des signes en Europe et même dans le monde entier sont toujours confrontés à un manque d'accès aux nouvelles et aux informations dans leur langue des signes nationale. Ce constat est d'autant plus frappant

¹

<https://www.eud.eu/wp-content/uploads/2022/03/EUD-Position-Paper-Accessibility-of-Information-and-Communication.pdf>

que de nombreux gouvernements nationaux et radiodiffuseurs publics des pays européens ont déjà mis en œuvre des mesures visant à rendre leurs offres d'informations accessibles aux utilisateurs sourds de la langue des signes. Cependant, les études indiquent que ces efforts n'ont pas eu l'impact souhaité sur le public sourd.

1.2. La demande croissante d'informations en langue des signes

Depuis la pandémie de COVID-19, les utilisateurs sourds de la langue des signes en Europe sont de plus en plus conscients de leur droit à obtenir des nouvelles et des informations compréhensibles dans leur langue des signes nationale et à se forger leur propre opinion sur la base de cet accès. Cette prise de conscience motive également les six entreprises de médias dirigées par des sourds et actives au sein du consortium DJE à veiller à ce que les nouvelles et les informations soient mises à la disposition des communautés de sourds dans leurs pays respectifs. Leurs services d'information quotidiens, produits et présentés directement en langue des signes par un présentateur sourd (plutôt que par un interprète en langue des signes accompagnant une émission d'information en langue parlée), représentent une nouveauté dans certains pays du projet DJE, tels que la Flandre et l'Allemagne. Dans d'autres pays, ce type d'information existe déjà, soit sur une base volontaire (Pays-Bas), soit par le biais de modèles d'abonnement (France), soit par l'intermédiaire de radiodiffuseurs publics (Suède et Slovaquie). Dans ces derniers cas, les partenaires de la DJE dans ces pays ont consacré leurs offres d'informations, cofinancées par le projet DJE, entièrement à des sujets d'actualité liés aux personnes sourdes.

Bien que tous les services d'information en langue des signes du projet DJE soient cofinancés par l'Union européenne pour une période de deux ans, l'un des principaux objectifs étant de soutenir leur développement et leur viabilité économique, il n'y a que peu ou pas de financement disponible pour les coûts opérationnels. Seul le partenaire français du projet DJE, Médiapi, fonctionne sur la base d'un modèle d'abonnement. Par conséquent, Médiapi recherche activement des subventions publiques et privées tout en diversifiant ses sources de revenus, telles que la vente de vidéos et les abonnements pour les professionnels, y compris les bibliothèques et les écoles, afin d'assurer la durabilité de sa production.

C'est pourquoi le projet DJE a alloué des ressources pour étudier dans quelle mesure les consommateurs de nouvelles sourdes, en tant que membres de marchés nationaux relativement petits, sont prêts à payer pour les services de nouvelles fournis par les partenaires DJE.

1.3. Attentes des communautés sourdes

Les enquêtes menées par le consortium DJE dans six pays européens participants (voir le résultat 4.1 du projet DJE) ont permis de mieux comprendre la consommation d'informations et les préférences des communautés sourdes. À l'instar d'études universitaires antérieures, les résultats de l'enquête indiquent que les utilisateurs sourds de la langue des signes préfèrent de loin une offre d'actualités "dédiée", présentée directement dans leur langue des signes nationale par un présentateur sourd et adaptée à leurs besoins linguistiques et informationnels, comme moyen efficace de garantir leur droit à une information accessible.

Le graphique ci-dessous (figure 1) présente les résultats de l'enquête menée auprès de 877 personnes (sourdes, malentendantes, sourdaveugles et entendants) dans six pays différents participant au projet DJE. Lorsqu'on leur a demandé s'ils préféreraient une présentation en langue des signes, c'est-à-dire s'ils préféreraient qu'un présentateur sourd transmette les informations directement dans leur langue des signes nationale ou qu'un interprète sourd ou entendant soit utilisé dans le cadre d'une émission d'information régulière, la préférence pour la première option était significativement plus élevée.

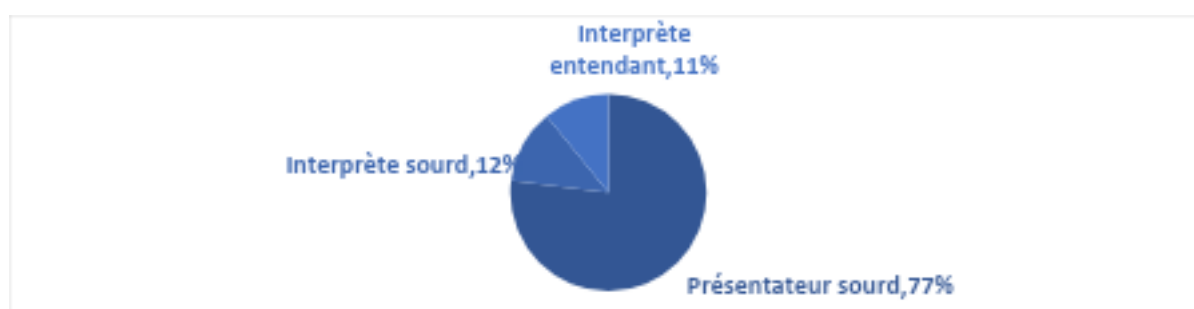


Figure 1 - Type de présentation des informations en langue des signes préféré

En même temps, les réponses des utilisateurs sourds de la langue des signes aux enquêtes de la DJE montrent qu'ils s'attendent à ce que ces services d'information soient fournis gratuitement par les gouvernements. Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des différents résultats des enquêtes de la DJE. Il est clair qu'il n'y a pas d'unanimité sur la question de savoir si les consommateurs sont prêts à payer pour les services d'information de la DJE (tableau 1), mais il est clair que les répondants pensent que ces services devraient être fournis gratuitement par les gouvernements (tableau 2).

	Oui	Non	Peut-être	Total
Volonté de payer	154 (19,9%)	298 (38,4%)	323 (41,7%)	877

Tableau 1 - Volonté de payer pour les offres d'information de la DJE

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Neutre	D'accord	Tout à fait d'accord	Total
Le gouvernement ne devrait pas financer les informations sur la langue des signes	430	149	185	47	66	877

Tableau 2 - Réponses à trois affirmations dans les enquêtes DJE

Étant donné que la plupart des services d'information fournis dans le cadre du projet DJE devraient s'arrêter à la fin du mois de mai 2025 en raison d'un manque de financement, ce document² présente les recommandations du gouvernement pour assurer la durabilité de ces services, accompagnées d'un plan de lobbying visant à inspirer les différentes parties prenantes à travers l'Europe.

² Il est important de noter que la plupart des citations et des études citées dans ce document proviennent de Flandre. Cela s'explique non seulement par le fait que l'auteur principal de ce document est actif en Flandre, mais aussi par le fait que l'accessibilité aux médias figure en bonne place dans le programme de lobbying de la communauté sourde et de ses parties prenantes dans cette région. Par conséquent, d'importantes recherches universitaires sur ce sujet ont été menées dans cette région.

*"Dans le passé, je ne comprenais pas vraiment
pourquoi je devais voter.
Je me contentais de suivre la préférence de mes parents
pour tel ou tel parti politique.
Grâce à ce service d'information dans ma langue des signes,
j'ai maintenant une meilleure compréhension
de mon rôle lors des élections.
Je me suis forgé ma propre opinion.*

2. Cadre juridique

Le témoignage ci-dessus provient d'un jeune homme sourd, âgé de 35 ans, qui suit quotidiennement le *VGT nieuws* fourni par le projet DJE. Cette offre de nouvelles en langue des signes flamande est produite par Visual Box, qui a fourni des vidéos d'information supplémentaires lors des élections fédérales et européennes de juin 2024.

La **Déclaration universelle des droits de l'homme**³, adoptée par les Nations unies le 10 décembre 1948, constitue un fondement essentiel du droit à la liberté d'opinion et d'expression. L'article 19 stipule explicitement que ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées par quelque moyen d'expression que ce soit, sans considération de frontières.

Ce droit est encore renforcé par la **Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)**⁴, adoptée par les Nations unies le 13 décembre 2006. La CDPH est le premier traité international portant spécifiquement sur les droits des personnes handicapées et prévoit la reconnaissance et la protection des langues des signes et de leurs communautés (Ball, 2011). L'article 21 de la Convention, intitulé **"Liberté d'expression et d'opinion et accès à l'information"**, oblige les États à mettre à disposition les informations destinées au grand public dans des formats et technologies accessibles, en temps opportun et sans frais supplémentaires. En outre, les médias, y compris les fournisseurs d'informations en ligne, doivent veiller à ce que leurs services soient accessibles aux personnes handicapées.

Au niveau européen, la **directive sur les services de médias audiovisuels (AVMSD, 2010/13/EU)**⁵ comprend des dispositions sur l'accessibilité des médias audiovisuels pour les

³ <https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/2021/03/udhr.pdf>

⁴ <https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-persons-disabilities>

⁵ <https://eur-lex.europa.eu/eli/dir/2010/13/oj/eng>

personnes handicapées au sens large. **L'Acte européen sur l'accessibilité (AAE)**⁶, adopté en 2019, stipule spécifiquement que les services de médias audiovisuels doivent être rendus accessibles aux personnes sourdes et malentendantes, y compris au moyen de sous-titres et d'une interprétation en langue des signes.

Si ces instruments juridiques soulignent l'importance de services médiatiques accessibles aux personnes sourdes, la langue des signes est souvent mentionnée comme une mesure possible. Toutefois, la mise en œuvre et la concrétisation de ces mesures sont laissées à l'appréciation des États membres, qui doivent trouver des solutions appropriées dans le cadre de leur législation et de leurs politiques nationales pour répondre aux exigences générales en matière d'accessibilité. Cela pose souvent des problèmes, car de nombreux gouvernements nationaux interprètent leurs obligations de fournir aux citoyens sourds un accès à l'information dans leur langue des signes nationale de différentes manières dans le cadre de leur législation sur l'accessibilité des médias ou de leurs accords avec les radiodiffuseurs publics.

3. Types de médias en langue des signes

Avant d'aborder les défis liés aux services d'information existants dans les langues des signes nationales en Europe, il est essentiel de comprendre la distinction entre deux types de médias en langue des signes (Steiner, 1998).

D'une part, une émission "normale" peut être rendue accessible dans une langue des signes nationale par l'intermédiaire d'un interprète en langue des signes. Il s'agit d'une émission produite à l'origine pour un public général, dont le contenu et la structure restent inchangés, mais à laquelle un interprète est ajouté pendant la post-production (ou même en direct). Cette approche s'inscrit dans un **"cadre auditif"**, puisque le programme est d'abord produit en langue parlée.



Figure 2 - Cadre auditif

D'autre part, il est possible de produire une émission directement en langue des signes, dans un **"cadre sourd"**. Ces émissions sont entièrement produites en langue des signes, souvent présentées par un signeur sourd, et rendues accessibles à un public plus large, non signant, par exemple par une voix off ou des sous-titres ajoutés lors de la post-production.

⁶ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A32019L0882>



Figure 3 - Cadre sourd

*"Lorsque la qualité de la traduction est adéquate,
l'accessibilité devient une illusion plutôt qu'une réalité.
L'illusion de l'inclusion ne devrait pas
être l'objectif d'un radiodiffuseur public."*

4. L'illusion de l'inclusion

La déclaration ci-dessus est tirée d'un mémorandum établi par diverses parties prenantes au sein de la communauté sourde flamande, qui exprime leurs préoccupations quant à la qualité des émissions d'information interprétées fournies par le radiodiffuseur public en Flandre. Dans toute l'Europe, l'accès aux journaux télévisés réguliers par des interprètes en langue des signes est la méthode la plus courante pour fournir des informations en langue des signes (Neves 2007 ; Dhoest & Rijckaert 2020). Dans la plupart des pays, l'interprétation en direct des journaux télévisés est assurée par des interprètes entendants. Bien que cette méthode soit souvent considérée comme la norme par les gouvernements et les radiodiffuseurs publics, son efficacité est remise en question au sein des communautés sourdes. Diverses études ont démontré que cette forme d'accessibilité constitue souvent un obstacle à la compréhension des nouvelles et des informations destinées au public sourd.

4.1. Les défis du concept d'accessibilité

Les défis liés à la compréhension des émissions d'information régulières interprétées par des interprètes (entendants) en langue des signes peuvent être divisés en trois catégories : les aspects techniques, les interprètes eux-mêmes et les téléspectateurs sourds (Wehrmeyer, 2015). Ces trois catégories sont résumées ci-dessous, sur la base des conclusions de diverses études universitaires, complétées par des citations de l'étude d'évaluation sur la diffusion d'informations en langue des signes flamande sur le radiodiffuseur public VRT, menée par Dhoest et Rijckaert (2020).

4.1.1. Défis techniques

Les recherches montrent que les utilisateurs sourds de la langue des signes ont du mal à suivre le **rythme rapide du matériel source**. Il est donc difficile de suivre simultanément l'interprète en langue des signes et les séquences d'actualités, qui sont souvent essentielles pour comprendre visuellement le contenu des actualités. Les téléspectateurs sourds ont du mal à répartir leur attention entre plusieurs sources d'informations visuelles : l'interprète en langue des signes, les séquences d'actualités et les informations textuelles telles que les sous-titres ou les étiquettes de noms.

"Je n'ai que deux yeux ; je ne peux pas en faire regarder un dans une direction et l'autre dans une autre".

Une étude de suivi oculaire menée auprès de téléspectateurs sourds en Afrique du Sud a révélé qu'ils se concentrent systématiquement sur l'interprète en langue des signes, qu'ils comprennent ou non la traduction, et qu'ils portent rarement leur attention sur d'autres éléments visuels (Wehrmeyer, 2014).

Les utilisateurs sourds de la langue des signes signalent également des retards fréquents dans l'interprétation en langue des signes par rapport au contenu parlé (Dhoest & Rijckaert, 2020). La **synchronisation entre les séquences d'actualités et l'interprétation** est souvent difficile à réaliser, car un interprète en langue des signes ne peut commencer à traduire qu'une fois que l'entrée auditive de l'émission a été traitée.

4.1.2. Difficultés rencontrées par les interprètes en langue des signes

Plusieurs études universitaires (Norwood, 1979 ; Steiner, 1998 ; Kyle, 2007 ; Xiao & Yu, 2009 ; Xiao & Li, 2013 ; Wehrmeyer, 2015 ; Dhoest & Rijckaert, 2020) indiquent que la principale raison pour laquelle les personnes sourdes interrogées ont du mal à comprendre le contenu des informations interprétées réside dans les interprètes entendants eux-mêmes. Dans la plupart des cas, ces interprètes **ne maîtrisent pas la langue des signes dans leur langue maternelle**. Les personnes interrogées signalent que les interprètes utilisent souvent une forme "artificielle" de langue des signes, caractérisée par un style peu naturel, de nombreuses erreurs lexicales et grammaticales et une influence prédominante de la langue parlée sur leur signature. Les téléspectateurs sourds soulignent souvent que les émissions d'information interprétées manquent de précision et de cohérence dans la langue des signes. Il a même été observé que les interprètes utilisent parfois des signes qui ne sont pas familiers aux téléspectateurs sourds, ce qui les amène à penser que ces signes sont improvisés sur place.

"Parfois, on a l'impression que les signes sont simplement assemblés, mais cela n'aboutit pas à une traduction correcte".

Les téléspectateurs sourds soulignent l'importance d'un style narratif avec des explications claires et cohérentes dans les émissions d'information interprétées. Bien qu'ils comprennent souvent les signes individuels produits par les interprètes entendants, la cohérence globale du contenu est cruciale pour suivre pleinement les émissions.

Des études menées en Italie (Kellet Bidoli & Sala, 2011) et en Flandre (De Keyzer & Primusz, 2013) ont exploré le point de vue des interprètes de journaux télévisés et les défis auxquels ils sont confrontés, tant en coulisses que dans le studio d'enregistrement. Les principaux défis sont la complexité du contenu des informations, le manque de temps de préparation, l'équivalence limitée de certains concepts en langue des signes, l'absence d'influence de la langue parlée sur les signes et le fait de devoir choisir entre des variantes régionales coexistant au sein d'une langue des signes nationale. Les interprètes notent également que le rythme rapide des émissions d'information peut être difficile à suivre, ce qui **oblige** souvent à **omettre des informations pendant l'interprétation en direct**.

*"En tant que personne sourde, j'ai droit à une information complète.
Lorsque l'interprète omet des informations, je me pose des questions :
est-ce que je vaudrais moins que les autres ?"*

Les téléspectateurs sourds observent également que les interprètes ont tendance à aborder leur tâche d'une manière axée sur le processus ("Comment dois-je interpréter ceci ? Quelles stratégies d'interprétation et de traduction dois-je appliquer ? Quel est le signe correct pour cela ?") plutôt que de se concentrer sur la compréhension du public ("Le public sourd comprend-il mon interprétation ?").

4.1.3. Difficultés rencontrées par les téléspectateurs sourds

Les recherches menées en Flandre (De Meulder & Heyerick 2013, Dhoest & Rijckaert 2020) révèlent que les utilisateurs sourds de la langue des signes ne sont pas habitués à recevoir de grandes quantités d'informations en langue des signes flamande (Vlaamse Gebarentaal, VGT). Il s'agit d'une conséquence directe de la suppression systématique de la langue des signes, en particulier dans les systèmes d'éducation des sourds, qui ont historiquement donné la priorité à l'enseignement des compétences auditives et orales tout en interdisant l'utilisation de la langue des signes. L'étude de Dhoest et Rijckaert a même révélé que de nombreuses personnes sourdes ne sont pas suffisamment émancipées pour reconnaître qu'elles ne comprennent souvent pas entièrement les informations interprétées. Elles ont tendance à adopter une attitude du type "mieux vaut quelque chose que rien".

*"Bien que je ne comprenne pas tous les signes des interprètes des journaux télévisés
des interprètes des journaux télévisés, je ne veux pas les critiquer.
Je suis simplement heureuse que la langue des signes soit proposée à la télévision".*

De nombreux sourds signeurs âgés se reprochent de ne pas comprendre entièrement les signes des interprètes entendants. Ils attribuent cela à leur maîtrise limitée de la langue des signes, qu'ils considèrent comme une conséquence de l'interdiction historique de la langue des signes dans l'enseignement. En même temps, ils affirment que les interprètes entendants devraient être plus compétents qu'eux en langue des signes, puisque les interprètes ont eu le privilège d'apprendre officiellement leur langue des signes nationale dans le cadre de programmes de formation reconnus. Les personnes sourdes supposent parfois que les signes improvisés et souvent incorrects utilisés par les interprètes entendants pendant les émissions d'information sont exacts, ce qui conduit à l'incorporation involontaire de ces signes dans leur utilisation quotidienne de la langue des signes.

En outre, la recherche met en évidence le fait que les sourds signants sont souvent *pauvres en informations*. Dans leur vie quotidienne, les personnes sourdes ont moins accès aux nouvelles et à l'information que les personnes entendantes, qui utilisent constamment un large éventail de sources d'information, y compris les médias parlés et écrits, ainsi que les conversations informelles dans les milieux sociaux et professionnels. Les sourds signants, quant à eux, dépendent souvent d'une seule source d'informations dans leur langue des signes nationale, qui est généralement fournie par les radiodiffuseurs publics. Lorsque ces émissions sont interprétées par des interprètes entendants, l'accessibilité et la compréhensibilité des informations sont considérablement limitées pour de nombreux téléspectateurs sourds.

4.2. Mécanisme de contrôle

Les mêmes études flamandes (De Meulder & Heyerick, 2013 ; Dhoest & Rijckaert, 2020) révèlent que les utilisateurs sourds de la langue des signes s'inquiètent du rôle des interprètes entendants en tant que modèles linguistiques pour leur langue minoritaire vulnérable lors des émissions d'information. Les personnes sourdes notent un manque de participation et de contrôle sur les interprètes entendants, qui agissent souvent comme des "gardiens" pour les diffuseurs publics, influençant ainsi implicitement la manière dont les personnes sourdes accèdent à l'information dans leur langue des signes.

En même temps, les personnes sourdes sont souvent réticentes à critiquer les interprètes entendants, en partie parce qu'elles dépendent de ces interprètes pour accéder à divers domaines de la vie. Un exemple troublant est apparu dans les enquêtes de la DJE, où une personne sourde s'est sentie "obligée" de regarder les journaux télévisés interprétés. Elle craignait que si ce format était remplacé par des journaux télévisés présentés directement en langue des signes par un présentateur sourd (format qu'elle préférait personnellement), les interprètes entendants pourraient perdre leur motivation pour continuer à travailler dans d'autres contextes. Cette crainte n'est pas sans fondement, car de nombreux pays

européens sont confrontés à une grave pénurie d'interprètes en langue des signes. La personne interrogée espère que les interprètes entendants continueront à avoir des opportunités pour ce type de travail intéressant sur une plateforme de télévision nationale, garantissant ainsi que la profession d'"interprète en langue des signes" reste attrayante.

Cette situation soulève des questions cruciales sur la dynamique du pouvoir et la responsabilité. Les interprètes entendants exercent une influence considérable sur le groupe linguistique minoritaire, ce qui entraîne des frustrations "silencieuses" chez les personnes sourdes, qui n'ont que peu ou pas leur mot à dire sur la manière dont leur langue des signes est représentée dans les médias et sur la manière dont elles accèdent à l'information. En outre, les communautés sourdes expriment des préoccupations critiques quant à leur impuissance au sein d'un système dominé par des non signants entendants. Le fait que le gouvernement et/ou les radiodiffuseurs publics, souvent sans aucune connaissance ou compréhension de la communauté sourde de langue des signes, décident de la manière dont l'accessibilité des médias en langue des signes est façonnée, contredit le principe "rien sur nous sans nous".

*"Interpréter les nouvelles est une tâche impossible.
Je ne veux pas être négative à l'égard des interprètes eux-mêmes,
car ils sont tout à fait aptes à remplir des missions quotidiennes,
mais un journal télévisé, c'est 40 minutes d'interprétation intense et de haut niveau.
Or, si la signature est bâclée, quelle valeur cela donne-t-il à notre langue ?
Imaginons que le journal télévisé soit présenté en langue parlée avec
avec un ordre des mots, une prononciation ou une formulation incorrects. Les téléspectateurs ne
l'accepteraient pas non plus.
En ce qui concerne la langue des signes, sommes-nous censés l'accepter ?
Ces interprètes ont reçu une formation officielle ; ils connaissent la valeur de la langue des signes,
et pourtant, ils assument cette tâche en commettant de nombreuses erreurs et en omettant des
informations".*

*"Auparavant, j'avais l'habitude de regarder
les journaux télévisés interprétés en entier.
Mais maintenant, je les passe souvent en accéléré
parce que je n'arrive plus à suivre les signes.
Je pensais que c'était de ma faute, que j'étais trop bête
pour comprendre ces journaux télévisés.
Avec le nouveau concept, je me sens plus intelligent !*

5. Le droit de comprendre

Cette déclaration poignante a été faite par une femme sourde de 70 ans lors d'un entretien approfondi. L'entretien faisait partie de la recherche d'évaluation menée par Dhoest et Rijckaert (2020) sur les émissions d'information interprétées en langue des signes flamande (VGT) sur le radiodiffuseur public VRT. Dans la première phase de la recherche, les émissions d'information interprétées existantes ont été évaluées. Au cours de la deuxième phase, inspirés par des visites d'études internationales, les chercheurs ont exploré les meilleures pratiques pour des émissions d'information efficaces en langue des signes, ce qui a conduit à la troisième phase : le développement d'un concept entièrement nouveau - des émissions d'information présentées directement en langue des signes flamande par un présentateur sourd. Ce concept était unique en Flandre à l'époque et a été introduit avant le lancement de *VGT nieuws* par le biais du projet DJE. Des vidéos test de ce nouveau format ont été montrées aux mêmes personnes interrogées lors de la première phase de l'étude.

La femme en question a été profondément émue lorsqu'elle a vu la vidéo test. Elle a expliqué qu'elle avait passé toute sa vie à se croire "stupide" parce qu'elle n'arrivait pas à comprendre les informations interprétées à la télévision. Elle a grandi dans une famille entendante et n'a donc jamais eu pleinement accès aux conversations familiales. À l'école pour sourds qu'elle a fréquentée, elle n'a pas reçu d'éducation appropriée parce que la langue des signes était interdite. Par conséquent, elle a manqué une grande quantité d'informations de base. Elle s'était résignée à l'idée qu'elle ne serait jamais capable de traiter ces informations. Même avec les émissions d'information interprétées du radiodiffuseur public, elle continuait à se sentir stupide parce qu'elle ne pouvait pas comprendre pleinement les informations interprétées produites par les interprètes entendants.

Ce n'est que lorsqu'elle a vu le nouveau concept des émissions d'information présentées directement en langue des signes flamande qu'un tout nouveau monde s'est ouvert à elle. Elle s'est rendu compte qu'elle n'était pas la cause du problème. Pour la première fois de sa vie, elle a pu comprendre les informations. Malgré son âge avancé, elle s'est sentie "plus intelligente" pour la première fois de sa vie. Cette prise de conscience a eu un impact profond sur elle et l'a fait pleurer pendant l'interview.

5.1. La solution : s'approprier les émissions d'information

En raison des défis susmentionnés et des réactions des téléspectateurs sourds, les communautés européennes de sourds affirment souvent que les émissions d'information régulières sont "impossibles à interpréter". Selon les recherches menées par Dhoest & Rijckaert (2020), l'accent ne devrait pas être mis sur l'identification d'obstacles spécifiques à

la compréhension des émissions d'information interprétées par les téléspectateurs sourds, mais plutôt sur le concept d'accessibilité lui-même. En bref, le format des journaux télévisés interprétés est la cause principale des problèmes mentionnés ci-dessus.

Dans l'évaluation de la langue des signes flamande (VGT) sur la VRT (2020), les chercheurs se sont inspirés du modèle suédois *Nyhetstecken* (traduit par "Les nouvelles en signes"). Ce journal télévisé est actuellement diffusé tous les soirs de la semaine sur une chaîne du radiodiffuseur national Sveriges Television AB (SVT). Au cours d'une émission de dix minutes, un présentateur sourd présente un résumé de certains sujets d'actualité en *Svenskt teckenspråk* (TSP), la langue des signes suédoise, depuis son propre studio. L'émission est soutenue par un lecteur de nouvelles entendant, qui se tient à côté du présentateur sourd dans le studio. Le lecteur de nouvelles entendant n'apparaît qu'au début et à la fin de l'émission, tandis que sa voix sert continuellement de voix off pendant la présentation en langue des signes du lecteur de nouvelles sourd. Ce format garantit que le journal télévisé est également accessible à un public non signant plus large.

Pour l'étude flamande, les chercheurs ont créé une vidéo test inspirée de ce modèle suédois. La vidéo a été présentée aux personnes sourdes interrogées. Les résultats ont montré que les informations données dans ce "propre" journal télévisé étaient beaucoup mieux comprises. La cohérence était plus grande, ce qui permettait aux téléspectateurs de mieux comprendre, retenir et communiquer le contenu du journal télévisé. Ce concept prend également en compte les modalités de la langue des signes et les besoins spécifiques des personnes sourdes en matière de visionnage.

En outre, les résultats de l'enquête du projet Deaf Journalism Europe (DJE) (voir le résultat 4.1) montrent que les téléspectateurs sourds regardent beaucoup moins souvent les émissions d'information interprétées. Ils préfèrent les **émissions d'information présentées directement dans leur langue des signes nationale par un présentateur sourd, adaptées à leurs besoins linguistiques et informationnels**.

Une personne interrogée dans le rapport de recherche de Dhoest et Rijckaert (2020) a succinctement résumé ce sentiment :

"Je pense que ce format va davantage dans le sens de l'égalité, parce qu'ils savent ce dont les personnes sourdes ont besoin".

5.2. L'illusion d'un point de vue différent

Comme l'établissent la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), le droit d'accéder aux nouvelles et à l'information est un droit fondamental qui devrait être accordé à chaque citoyen. Ce principe est au cœur de l'inclusion : il s'agit de s'assurer que les personnes sourdes sont sur

un pied d'égalité avec les personnes entendantes en ce qui concerne leur capacité à accéder à l'information et à se forger leur propre opinion. Le diagramme ci-dessous montre que l'accès à l'information est la première étape, suivie de la compréhension, qui permet ensuite la formation d'opinions indépendantes. Ce n'est que lorsque ces conditions sont remplies que l'on peut parler d'inclusion totale des citoyens sourds dans le domaine de l'information accessible.

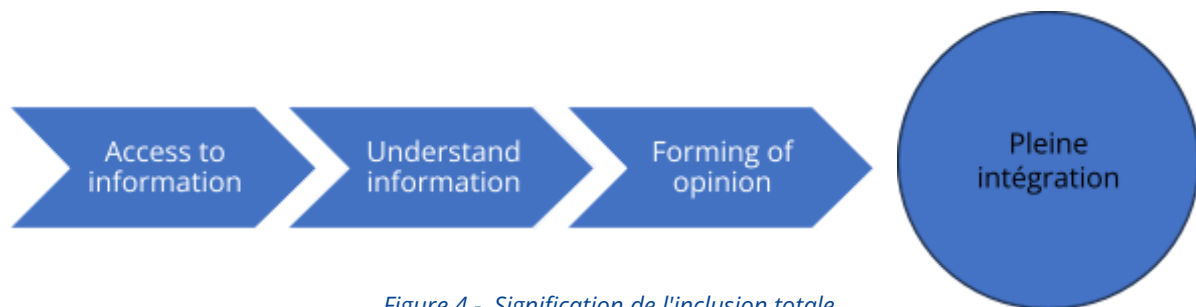


Figure 4 - Signification de l'inclusion totale

Prenons le cas d'une personne sourde qui n'a accès qu'à une sélection limitée de nouvelles, présentées par le radiodiffuseur public dans un seul bulletin d'information interprété, par exemple, le soir (voir le point 5.6. du présent document). Cette personne n'aurait pas accès à l'ensemble des informations disponibles. De plus, si l'information fournie n'est pas correctement comprise - en particulier lorsqu'elle est interprétée par un interprète entendant - il devient presque impossible pour l'individu de se forger sa propre opinion. Dans ce cas, la notion d'inclusion totale devient illusoire et se résume plutôt à une "illusion d'inclusion".

Pendant la pandémie de COVID-19, Rijckaert et Gebruers (2022) ont mené une étude à petite échelle en Flandre pour examiner comment les utilisateurs sourds de la langue des signes prenaient des décisions éclairées, par exemple en matière de vaccination. L'étude a révélé que, pour la première fois, les utilisateurs sourds de la langue des signes ne s'appuyaient pas sur les opinions d'autres personnes, telles que les membres entendants de la famille. Au lieu de cela, ils fondaient leurs décisions sur les informations fournies lors de conférences de presse en direct avec des interprètes sourds et des vidéos d'information présentées par des présentateurs sourds, produites par une société de médias gérée par des personnes sourdes. Ils ont exprimé leur méfiance à l'égard des émissions d'information interprétées par des interprètes entendants, non seulement parce qu'ils trouvaient souvent les informations difficiles à comprendre, mais aussi parce qu'ils ne s'identifiaient pas culturellement aux interprètes entendants.

En outre, le rapport de recherche de Dhoest et Rijckaert (2020) montre que les personnes sourdes interrogées ne se sentent pas à l'aise pour accéder aux informations par le biais d'intermédiaires tels que les interprètes entendants (). Ce recours aux interprètes pour accéder à l'information renforce le sentiment de "handicap" chez les personnes sourdes au lieu de l'atténuer. Ils perçoivent ce processus comme paternaliste, dans la mesure où ils

dépendent d'interprètes entendants pour exercer leur droit d'accès aux nouvelles et à l'information en langue des signes. L'une des personnes interrogées dans le cadre du rapport a exprimé ce sentiment comme suit :

"On a l'impression que les personnes sourdes ont besoin d'une deuxième personne pour pouvoir regarder la télévision".

L'inclusion, du point de vue des téléspectateurs sourds, consiste à atteindre l'indépendance dans l'accès et la compréhension des informations dans leur propre langue des signes. L'inclusion ne signifie pas nécessairement que les personnes sourdes doivent se voir offrir exactement le même contenu d'information que les personnes entendant, comme des émissions d'information régulières avec un interprète entendant, mais plutôt qu'elles doivent atteindre le même résultat : l'accès à une quantité équivalente d'informations, qu'elles peuvent comprendre et utiliser pour se forger leur propre opinion. Une CODA (enfant d'adultes sourds) a même confié à l'un des membres du consortium DJE que ses parents sourds sont désormais en mesure de suivre "leurs" émissions d'information de manière indépendante :

"Mes parents m'appelaient souvent après avoir regardé un journal télévisé interprété. Ils ne comprenaient pas grand-chose et me demandaient souvent des explications. Je leur expliquais les nouvelles en langue des signes. Il s'est avéré qu'ils avaient mal compris beaucoup de choses, et ils se disputaient même entre eux pour savoir de quoi il s'agissait. Aujourd'hui, grâce à votre service d'information, ils ne m'appellent plus. Ils sont rassurés parce qu'ils peuvent comprendre eux-mêmes sans mon aide.

5.3. Groupe cible principal

Selon les recherches de Dhoest et Rijckaert (2020), il est essentiel de prendre d'abord en compte les besoins spécifiques de la communauté sourde dans son propre pays, plutôt que d'imiter simplement les pratiques des radiodiffuseurs publics dans d'autres nations. Le développement des communautés sourdes et des langues des signes nationales varie considérablement d'un pays européen à l'autre ; certaines nations sont plus avancées que d'autres à cet égard. La BBC, au Royaume-Uni, est souvent citée en exemple, car elle propose des émissions d'information avec des interprètes sourds et entendants. Cela semble bien correspondre aux besoins des utilisateurs sourds de la langue des signes dans ce pays. Toutefois, il convient de noter que les personnes sourdes au Royaume-Uni ont généralement bénéficié de meilleures possibilités d'éducation et que des programmes en langue des signes britannique (LSB) existent depuis des décennies. Ces facteurs ont contribué à l'expérience télévisuelle et à la consommation médiatique des utilisateurs de la langue des signes britannique, leur permettant de mieux comprendre et traiter les informations en langue des signes britannique.

Il est donc **nécessaire de mener des recherches (universitaires) sur les besoins de la communauté sourde dans le pays en question afin de s'assurer que ses membres peuvent accéder aux nouvelles et aux informations dans leur langue des signes nationale de manière efficace et compréhensible.**

5.4. Besoins linguistiques des utilisateurs sourds de la langue des signes

En raison de la suppression systématique des langues des signes dans plusieurs pays européens, la plupart des langues des signes nationales - malgré leur reconnaissance récente - se développent encore lentement. Comparées aux langues parlées institutionnellement établies, ces langues n'en sont qu'à leurs balbutiements. En outre, l'absence de relation univoque entre les langues parlées et les langues des signes constitue un défi linguistique de taille, en particulier lorsque des bulletins d'information diffusés en direct dans une langue de registre élevé doivent être traduits en langue des signes. La traduction d'un journal télévisé - souvent diffusé à un rythme rapide - en langue des signes risque de permettre à la langue parlée dominante d'exercer une influence négative sur le développement de la langue minoritaire. Ce problème est particulièrement aigu dans les émissions en direct, où les termes et concepts complexes de l'actualité peuvent ne pas avoir d'équivalents immédiats en langue des signes. Les langues parlées et les langues des signes diffèrent intrinsèquement par leur modalité et leur structure. Une personne interrogée dans le cadre de l'évaluation susmentionnée de Dhoest et Rijckaert (2020) a souligné l'importance de préserver la qualité linguistique de la langue des signes :

"Pour moi personnellement, il est important que les gens puissent regarder les nouvelles - tout le monde a ce droit - mais le contenu en langue des signes doit être mais le contenu en langue des signes doit être linguistiquement exact. Cela implique qu'il n'y ait pas de demi-mesure.

5.5. Qualité de la langue des signes

Dans les émissions d'information interprétées, la langue des signes est généralement produite au cours des dernières étapes du processus de production. L'interprète en langue des signes ne reçoit souvent qu'un nombre limité de documents préparatoires qu'il peut étudier et pratiquer à l'avance. En raison de la nature des émissions d'information en direct, de nombreuses séquences sont préparées à la dernière minute ou diffusées en direct sans préparation. Cela signifie que, dans la plupart des cas, l'interprétation en langue des signes est produite en direct par l'interprète pendant l'émission. Un tel flux de travail a un impact significatif sur la qualité linguistique de l'interprétation en langue des signes et réduit sa compréhensibilité pour les téléspectateurs sourds.

Plus la langue des signes est intégrée tôt dans le processus de production, plus la qualité de la langue des signes du produit final est élevée. Dans les émissions d'information présentées directement en langue des signes par un présentateur sourd, la langue des signes est intégrée dès le début du processus éditorial. Cela se fait dans un "cadre sourd", où la langue des signes reste centrale tout au long du processus de production, jusqu'au résultat final à l'écran. Cette approche garantit une qualité optimale de la langue des signes et une plus grande accessibilité pour les téléspectateurs sourds.

5.6. Besoins d'information des utilisateurs sourds de la langue des signes

Lors de la production d'émissions d'information en langue des signes, il est essentiel de prendre explicitement en compte les besoins d'information spécifiques des utilisateurs sourds de la langue des signes. Ce groupe comprend principalement des personnes dont la langue parlée n'est pas la première langue ou qui ne la maîtrisent pas suffisamment. Par conséquent, ils ont moins accès aux nouvelles et à l'information que les personnes entendant, qui peuvent se tenir informées en permanence grâce à diverses sources et chaînes d'information.

Le fait qu'une émission d'information soit interprétée ne garantit pas nécessairement que les personnes sourdes aient accès à toutes les informations pertinentes. Prenons l'exemple d'un pays où un seul journal télévisé du soir par jour est diffusé avec un interprète. Si un événement important se produit le matin, comme la démission du premier ministre, et qu'il est traité exclusivement dans les journaux télévisés du matin et de l'après-midi sans interprète, les personnes sourdes manqueront cette information. Bien que les nouvelles puissent également être disponibles par le biais d'applications et de sites web d'information, elles sont souvent présentées uniquement en langue écrite. Si un autre événement important, tel qu'un attentat terroriste, se produit plus tard dans la journée, le journal télévisé du soir peut être entièrement consacré à ce sujet. Par conséquent, les utilisateurs sourds de la langue des signes n'auraient pas eu accès aux nouvelles concernant la démission du premier ministre dans leur langue des signes nationale.

Pour relever ces défis, il est recommandé d'adopter un "cadre sourd", dans lequel la sélection des nouvelles prend explicitement en compte les besoins d'information des utilisateurs sourds de la langue des signes.

5.7. Présentateurs sourds

Dans les pays européens, diverses approches sont utilisées pour les émissions d'information en langue des signes présentées par des présentateurs sourds. D'une part, la

sélection des informations et la responsabilité éditoriale du contenu sont assurées en interne par des journalistes (sourds ou entendants), souvent par l'intermédiaire d'un radiodiffuseur de service public (par exemple, *Nyhetsstecken* en Suède). D'autre part, les traducteurs sourds s'appuient sur des textes d'information pré-écrits disponibles sur les sites web d'information des radiodiffuseurs publics (par exemple, *DR Lige til* au Danemark). Ces approches ont en commun le fait que la participation d'un présentateur ou d'un interprète/traducteur sourd est essentielle pour présenter les informations dans la langue des signes nationale. Ce point a été affirmé par une personne interrogée dans le rapport de recherche de Dhoest et Rijckaert (2020) :

*"Je comprends beaucoup mieux les interprètes sourds.
Ils sont souvent en contact avec d'autres personnes sourdes et connaissent notre langue.
Ils sont également plus prompts à adopter les nouveaux signes.
Les interprètes entendants n'apprennent que les signes enseignés lors de leur formation.
Je préfère nettement les interprètes sourds".*

Stone (2007) a observé qu'il est depuis longtemps d'usage que les personnes sourdes bilingues traduisent la langue écrite - comme les lettres ou les nouvelles des journaux - en langue des signes pour les personnes sourdes semi- et monolingues. Stone (2005) a appelé cela la "norme de traduction des sourds". Selon cette norme, les interprètes/traducteurs sourds⁷ sont linguistiquement et culturellement plus compétents en langue des signes que les interprètes entendants, car la langue des signes est leur langue maternelle. Leurs présentations en langue des signes reflètent également l'identité de la communauté sourde. En outre, ils produisent une langue des signes fluide en incorporant plus de cohérence et de raffinement dans leur prestation. Les interprètes sourds utilisent la langue du public et transmettent les messages d'une manière qui ne semble pas traduite. Cela réduit l'effort cognitif requis par les spectateurs sourds pour comprendre le contenu, ce qui les amène à préférer un présentateur ou un interprète sourd à un présentateur ou un interprète entendant.

*"Les interprètes sourds possèdent par nature la maîtrise de la langue des signes dès leur plus jeune âge.
Je les comprends instantanément".*

De Meulder et Heyerick (2013) affirment qu'il est préférable de confier le rôle de présentateur de journaux télévisés en langue des signes à des personnes sourdes. Dans leur article, ils ont identifié neuf dimensions qui expliquent pourquoi les personnes sourdes ayant les compétences et l'état d'esprit adéquats sont idéalement adaptées à la présentation des actualités (bien que l'article traite principalement de l'interprétation, ses

⁷ Les enquêtes de la DJE indiquent qu'il y a parfois confusion entre les termes "présentateur sourd" et "interprète sourd" ou "traducteur sourd", car la plupart des services d'information de la DJE emploient des présentateurs sourds qui sont aussi généralement actifs et/ou reconnus ou formés en tant qu'interprètes ou traducteurs.

conclusions peuvent être appliquées plus largement aux présentations en langue des signes).

Outre la **dimension linguistique**, évoquée ci-dessus, il y a la **dimension pratique** : les personnes sourdes peuvent jouer ce rôle moyennant des aménagements relativement simples, tels que l'accès à des textes d'information écrits et à du matériel vidéo, ainsi qu'à un studio d'enregistrement équipé d'un autocue. Les présentateurs sourds s'appuient sur des textes écrits, ce que Stone (2005) considère comme une opportunité de minimiser l'influence de la langue source (langue parlée) sur la langue cible (langue des signes). Cette approche conduit à une présentation qui est plus une traduction du contenu qu'une interprétation. Stone appelle cela la **dimension du processus ou de la modalité** (voir également la section 5.5 du présent document).

Étant donné la forte demande de la communauté sourde pour des services d'interprétation dans d'autres secteurs (par exemple l'éducation et les soins de santé), où les interprètes entendants travaillent souvent plus souvent que les interprètes ou traducteurs sourds, cela introduit également une **dimension politique**. Les présentateurs sourds peuvent servir de modèles à d'autres personnes sourdes et à leurs communautés en démontrant que les sourds peuvent travailler à la télévision, un rôle traditionnellement réservé aux interprètes entendants. Il s'agit là d'une **dimension d'autonomisation**. En outre, il incombe à la communauté sourde de représenter sa propre langue à la télévision, car le développement de la langue des signes relève intrinsèquement de sa responsabilité collective. C'est la **dimension de l'appropriation de la langue**.

L'identification culturelle avec le présentateur est un facteur clé pour comprendre le contenu des informations. Les présentateurs sourds, qui sont eux-mêmes membres de la communauté sourde, partagent les mêmes expériences vécues que leur public et comprennent leur point de vue visuel sur le monde. Ceci est lié à la **dimension culturelle**. En outre, les présentateurs sourds sont parfaitement conscients, de par leur propre expérience, de ce que signifie dépendre d'un tiers pour accéder à l'information. Cela se rapporte à la **dimension de la responsabilité**. Les présentateurs sourds, en tant que membres d'un groupe minoritaire, ont une conscience distincte de leurs responsabilités, contrairement aux interprètes entendants, qui peuvent ne pas comprendre pleinement les conséquences de leur prestation d'interprétation.

Enfin, il y a la **dimension de la motivation** : bien qu'il soit difficile de généraliser, l'expérience en Flandre suggère que les motivations de la plupart des interprètes entendants travaillant pour des radiodiffuseurs publics diffèrent de celles des présentateurs sourds. Les interprètes entendants considèrent souvent que leur rôle est d'aider les personnes sourdes à obtenir un accès égal à l'information (voir également la section 5.2 du présent document). Les présentateurs sourds, en revanche, sont plus susceptibles d'être motivés par une perspective linguistique et d'autonomisation. Ils cherchent notamment à servir de modèles aux autres personnes sourdes et à travailler dans leur langue maternelle.

5.8. Actualités sur les sourds

En Suède et en Slovaquie, les radiodiffuseurs publics proposent déjà des émissions d'information spécialisées dans leur langue des signes nationale, et les deux partenaires de ces pays au sein du consortium DJE concentrent entièrement leurs offres d'information sur les "nouvelles des sourds". Cela inclut une variété de nouvelles sur les personnes sourdes, les communautés sourdes dans leur région, à travers l'Europe et dans le monde, ainsi que des nouvelles liées aux langues des signes. Selon les résultats des enquêtes de la DJE, une grande majorité des personnes sourdes interrogées ont exprimé une forte préférence pour la disponibilité d'informations sur les sourds, car elles leur permettent de s'identifier au contenu et de réfléchir à leurs propres expériences.

Cette préférence peut s'expliquer principalement par le manque d'attention accordée à ces sujets dans les émissions d'information régulières des radiodiffuseurs publics. Par exemple, des événements tels que les Deaflympics ne bénéficient pas du même niveau de couverture que les Jeux olympiques ou paralympiques. En outre, il serait utile d'inclure plus régulièrement des interviews de personnes sourdes dans les programmes d'information, à l'instar des interviews de rue. Cela favoriserait une représentation plus équitable.

Le rapport de recherche de Dhoest et Rijckaert (2020) a en outre révélé que les personnes sourdes interrogées exprimaient leur frustration lorsque les journaux télévisés interprétés en langue des signes incluaient des sujets sur des artistes musicaux et des festivals, qui sont souvent très éloignés de leurs centres d'intérêt. Ils préfèrent remplacer ces sujets par des "nouvelles sur les sourds", ce qui est possible pendant les émissions d'information dédiées.

5.9. Rapport coût-efficacité

Dans certains pays, les radiodiffuseurs publics proposent déjà deux types de services d'information : des émissions d'information interprétées et des émissions d'information directement en langue des signes. Cependant, dans de nombreux autres pays, une seule de ces options est disponible. Les radiodiffuseurs nationaux choisissent souvent la solution la plus simple et la moins chère : employer des interprètes entendants en post-production pour les émissions d'information régulières. En même temps, les radiodiffuseurs nationaux présentent parfois à la communauté sourde un choix entre deux types de services d'information en langue des signes, sans que cela implique nécessairement la mise en œuvre de l'option choisie.

Selon les enquêtes de la DJE, les utilisateurs sourds de la langue des signes ont une forte préférence pour les émissions d'information présentées directement en langue des signes.

Cela correspond aux résultats de diverses études qui ont révélé que toutes les personnes interrogées préféraient les émissions d'information en langue des signes aux versions interprétées :

"Je préfère que les journaux télévisés interprétés soient supprimés, car je ne les regarde pas. Je trouve que c'est une offre inutile. J'ai l'impression que c'est un investissement inutile de la part du gouvernement.

Ils feraient mieux d'investir dans un service de haute qualité qui permette aux personnes sourdes de comprendre pleinement l'information".

Les gouvernements et les radiodiffuseurs publics s'inquiètent souvent des coûts financiers associés à la production d'émissions d'information en langue des signes. À première vue, l'emploi d'un interprète entendant en post-production semble beaucoup moins coûteux. Toutefois, à ce jour, aucune étude concrète ou comparaison des coûts n'a été menée au sein du consortium DJE pour étayer cette affirmation. Les coûts finaux dépendent de la manière dont est produite une émission d'information spécialisée en langue des signes. Plusieurs facteurs entrent en jeu : Combien d'informations sont incluses dans l'émission ? Le temps d'antenne est-il limité ? Quel est le processus de sélection du contenu et du travail éditorial ? Existe-t-il déjà des textes d'information écrits pouvant servir de base ? Des voix off, des sous-titres ou des transcriptions en langue écrite seront-ils utilisés ?

Dans ce dernier cas, lorsque les informations diffusées en langue des signes sont accompagnées en post-production d'une langue parlée (voix off) et/ou écrite (sous-titres ou transcriptions), elles peuvent intéresser un public plus large. Il s'agit notamment des personnes qui maîtrisent mal la langue, des personnes dont ce n'est pas la langue maternelle ou des nouveaux arrivants, des personnes souffrant de déficiences intellectuelles et d'autres personnes qui bénéficient d'un langage simplifié et d'explications claires. Bien que la langue des signes soit une langue à part entière et riche, sa modalité visuelle peut offrir des avantages pour structurer et transmettre efficacement le contenu (ce que l'on appelle le "gain de la langue des signes"). Toutefois, il est important de veiller à ce qu'un journal télévisé en langue des signes ne soit pas dérivé d'un contenu déjà produit en langue simplifiée ("cadre auditif"). Au contraire, le contenu doit d'abord être produit en langue des signes avant d'être rendu accessible en langue parlée ou écrite ("cadre sourd").

La discussion sur le type de service d'information en langue des signes le moins onéreux devrait s'orienter vers la question de savoir quel type de service est le plus rentable. Le rapport de recherche de Dhoest et Rijckaert (2020) comprend des entretiens avec le personnel de la société de production Døvefilm, dirigée par des sourds et responsable des émissions d'information en langue des signes danoise pour le radiodiffuseur danois DR. Ces entretiens contiennent une métaphore perspicace pour illustrer quel type de service d'information est le plus rentable, en fonction de la manière dont les informations sont "digérées" par les utilisateurs sourds de la langue des signes :

"Tout dépend de ce que veut le public. Vous pouvez choisir entre un hamburger d'un fast-food ou un hamburger d'un restaurant de qualité.

Les deux sont des hamburgers, mais ils sont préparés de manière différente.

Un service offrant uniquement une interprétation en direct, où la plupart des interprètes n'ont pas de compétences en langue des signes au niveau de leur langue maternelle, est un service de traduction.

Ce service est comparable à un hamburger d'un restaurant d'un restaurant rapide. Un système avec un présentateur sourd qui parle couramment la langue des signes à un niveau natif est comparable à un hamburger d'un restaurant de qualité, mais cette option est plus chère.

Si le radiodiffuseur national choisit l'option du restaurant rapide parce qu'elle est moins chère, au lieu de privilégier la qualité, il doit être conscient du niveau de qualité qu'il offre".

Pour clarifier davantage cette métaphore : un hamburger de restauration rapide est préparé rapidement et ne tient pas compte des préférences ou des allergies spécifiques du consommateur. Dans un restaurant de qualité, en revanche, le client peut choisir soigneusement son hamburger et informer le chef de ses éventuelles allergies, ce qui garantit que le plat est parfaitement adapté à ses besoins. Le processus de préparation tient compte de leurs exigences pour que le repas soit correct et agréable.

"Avec des émissions d'information dédiées, les téléspectateurs sourds absorbent mieux les informations transmises.

Avec les journaux télévisés interprétés, le rythme est trop rapide pour pour que les téléspectateurs puissent assimiler pleinement l'information.

C'est comme si vous mangiez un repas trop rapidement, ce qui vous rend moins conscient de ce que vous consommez et vous empêche d'absorber correctement l'information. de ce que l'on consomme et empêche une bonne digestion".

"Les informations destinées aux personnes sourdes devraient être produites par elles-mêmes parce qu'elles sont au courant de ce qui se passe dans la communauté sourde et savent ce qui est important pour les personnes sourdes. Les radiodiffuseurs publics sont plus susceptibles d'imposer

d'imposer leur propre agenda et de poursuivre leurs propres intérêts".

6. La séparation des pouvoirs

Cette déclaration d'une personne interrogée dans le cadre de la recherche menée par Dhoest et Rijckaert (2020) reflète la méfiance qui s'est installée au sein de la communauté sourde flamande à l'égard du radiodiffuseur public, après que la VRT a ignoré à plusieurs reprises les souhaits et les préoccupations de ce groupe. Dans toute l'Europe, des désaccords persistent entre les téléspectateurs sourds, d'une part, et les radiodiffuseurs nationaux et les décideurs politiques, d'autre part, en grande partie à cause d'un manque de compréhension des besoins de chacun (Neves, 2007). Cette divergence a conduit les deux parties à donner la priorité à leurs propres intérêts au lieu de collaborer à la recherche de solutions. Comme le souligne Neves (2007), l'accessibilité est souvent perçue par les radiodiffuseurs nationaux comme un fardeau plutôt que comme une opportunité.

6.1. La nécessité de multiplier les points de vue des sourds

Les enquêtes de la DJE révèlent que les utilisateurs sourds de la langue des signes préfèrent que les informations en langue des signes soient directement financées par le gouvernement (ou par le biais d'un système d'imposition alternatif) et produites à la fois par le radiodiffuseur national et par une société de médias dirigée par des sourds. Cela suggère un modèle dans lequel les émissions d'information sont produites par une entreprise médiatique externe disposant de l'expertise nécessaire et distribuées ensuite par le radiodiffuseur national. Des exemples internationaux, tels que ceux du Danemark et du Royaume-Uni, montrent que l'implication de sociétés de production externes peut présenter de multiples avantages. Cette approche favorise la concurrence, améliore la qualité de l'accessibilité aux médias et répond mieux aux besoins de la communauté sourde (Dhoest & Rijckaert, 2020).

Dans le même temps, le principe "rien sur nous sans nous" joue un rôle essentiel. Les communautés sourdes sont très frustrées par le fait que les gouvernements ou les radiodiffuseurs nationaux décident unilatéralement de la manière dont les utilisateurs sourds de la langue des signes reçoivent les informations dans leur propre langue. Cela conduit souvent à des situations dans lesquelles le public cible n'a qu'une contribution ou une influence minimale sur la manière dont son accès à l'information est structuré. Il existe également un risque considérable lorsque les radiodiffuseurs nationaux s'appuient excessivement sur les perspectives des interprètes entendants, qui sont souvent considérés - à tort ou involontairement - comme un "pont" entre la communauté sourde et la société dans son ensemble. Lorsque les interprètes entendants justifient leur présence à la télévision par des motivations personnelles, leurs priorités peuvent parfois entrer en conflit avec celles de la communauté sourde.

6.2. Lutter contre les inégalités

Pour réduire ces inégalités structurelles et renforcer l'autonomie de la communauté sourde, l'introduction d'une "séparation des pouvoirs" est proposée. Ce modèle se compose de trois parties prenantes clés :

- **Les autorités responsables** : Le gouvernement a la responsabilité de garantir les droits des utilisateurs sourds de la langue des signes à accéder aux nouvelles et aux informations dans leur langue des signes nationale. La mise en œuvre de cette responsabilité est confiée au radiodiffuseur national, qui est financé par des subventions gouvernementales ou un système fiscal pour remplir ce mandat d'accessibilité.
- **Organisations de défense** : Ces organisations représentent les intérêts des utilisateurs sourds de la langue des signes et la préservation des langues des signes. Dans la plupart des pays européens, ce rôle est rempli par les associations nationales de sourds (NAD). Elles agissent en tant que représentants de la communauté sourde et donnent des conseils sur la manière dont les nouvelles et les informations en langue des signes devraient être diffusées, ainsi que sur les formats appropriés pour le faire.
- **Écosystème sourd** : Ce terme désigne un réseau d'entreprises créées ou dirigées par des personnes sourdes ou s'adressant spécifiquement à elles. Ces entreprises ou des interprètes et traducteurs sourds indépendants peuvent être engagés pour produire des émissions d'information en langue des signes. Des exemples internationaux, comme ceux du Danemark et du Royaume-Uni, montrent que cette approche est efficace (Dhoest & Rijckaert, 2020). Comme ces entreprises sont étroitement liées à la communauté sourde, elles sont mieux équipées pour répondre aux besoins et aux préférences de leur public cible.

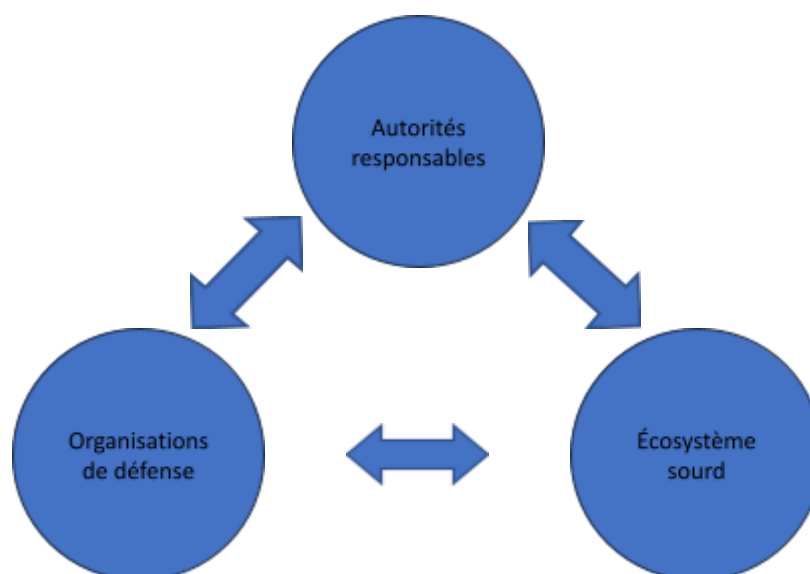


Figure 5 - La séparation des pouvoirs

Dans ce modèle (figure 5), les interprètes entendants n'ont pas de rôle à jouer dans la diffusion d'informations en langue des signes. En outre, les structures de pouvoir inégales peuvent être évitées en évitant les situations suivantes :

- **Solutions imposées par le gouvernement** : Lorsque le gouvernement détermine unilatéralement comment les utilisateurs sourds de la langue des signes accèdent aux informations, sans consulter les organisations de défense ou prendre en compte leurs besoins linguistiques et informationnels. Cette approche viole le principe "rien sur nous sans nous".
- **Décisions unilatérales des radiodiffuseurs nationaux** : Lorsque les radiodiffuseurs nationaux décident de manière indépendante de la manière dont l'information en langue des signes est organisée, en utilisant des fonds publics. Dans ce cas, les préférences de la communauté sourde sont souvent ignorées, les radiodiffuseurs optant pour les solutions les plus simples, comme l'emploi d'interprètes entendants. Cependant, cette approche s'est avérée inefficace pour les utilisateurs sourds de la langue des signes, qui ont souvent du mal à comprendre pleinement les informations interprétées.
- **Intérêts égoïstes au sein de l'écosystème sourd** : Lorsque des entreprises et des professionnels de l'écosystème des sourds privilégient leurs propres intérêts (financiers) par rapport à ceux de la communauté et s'impliquent dans les discussions sur l'organisation de la fourniture d'informations en langue des signes. Bien que ces entreprises appartiennent à la minorité linguistique, elles ne représentent pas automatiquement l'ensemble de la communauté sourde.

6.3. Avantages de la séparation des pouvoirs

La séparation des pouvoirs proposée encourage l'autoréflexion et contribue à prévenir les inégalités au sein des structures de pouvoir. En outre, ce modèle favorise une meilleure collaboration entre les parties prenantes au profit de la communauté sourde et du respect de son droit à l'accès à l'information en langue des signes. Les avantages sont les suivants :

- **Pour le gouvernement** : Une société plus inclusive, permettant la pleine participation des citoyens sourds.
- **Pour le radiodiffuseur national** : Réduction de la charge de travail grâce à l'externalisation des tâches et rétablissement de la confiance des téléspectateurs sourds en langue des signes.
- **Pour la communauté sourde** : Une plus grande autonomie et une voix plus forte dans la prise de décision, en accord avec le principe "rien sur nous sans nous".
- **Pour l'écosystème des sourds** : Augmentation des opportunités d'emploi pour les professionnels sourds.

"Pourquoi devons-nous toujours nous concentrer sur les nouvelles fournies par le radiodiffuseur public ? Nous voulons aussi recevoir d'autres perspectives en langue des signes."

7. Diversité des sources d'information

Un adepte sourd a répondu à un membre du consortium DJE qui expliquait que l'avenir d'un service d'information indépendant en langue des signes nationale, rendu possible par le projet DJE, pourrait dépendre de la volonté du gouvernement et du radiodiffuseur national de continuer à investir dans ce service. Cette personne a jugé inacceptable que les utilisateurs sourds de la langue des signes dépendent systématiquement d'un seul fournisseur d'informations, à savoir le radiodiffuseur public. Bien que les cadres des droits de l'homme mettent l'accent sur le droit de se forger sa propre opinion en tant que principe fondamental, il est essentiel que la communauté sourde ait accès à diverses sources d'information dans sa langue des signes.

Alors que les gouvernements ou les systèmes fiscaux financent généralement les radiodiffuseurs publics pour rendre le contenu des informations accessible en langue des signes, il est souhaitable que d'autres fournisseurs d'informations, tels que les partenaires au sein du consortium DJE, contribuent également à cet effort. Cependant, la fourniture structurelle d'un service d'information indépendant en langue des signes se heurte à des difficultés financières. Les enquêtes de la DJE indiquent que tous les sourds ne sont pas prêts à payer un abonnement à des services d'information dans leur langue des signes nationale. La principale raison invoquée est la conviction que les informations en langue des signes devraient être disponibles gratuitement (voir section 1.3). En France, le service d'information en langue des signes française (LSF) de Médiapi fonctionne sur la base d'un modèle d'abonnement autonome. Bien que cette entreprise de médias pour sourds dépende uniquement de ses abonnés, elle est confrontée à des difficultés financières. Il a donc mis au point un modèle commercial qui génère de multiples sources de revenus pour assurer la continuité de son contenu d'information en LSF. Toutefois, la question se pose de savoir si un tel modèle d'abonnement serait réalisable dans d'autres pays, en particulier les plus petits, dont les publics cibles sont limités.

Les organisations médiatiques dirigées par des sourds doivent donc d'abord analyser le paysage médiatique concernant la fourniture de nouvelles et d'informations dans leur langue des signes nationale et déterminer comment elles peuvent se positionner au sein de

ce paysage. Il est important pour ces organisations d'adapter leurs offres de nouvelles, y compris le contenu d'une perspective sourde et couvrant des sujets liés aux sourds, aux besoins de leur public tout en explorant des modèles de revenus viables. En outre, il est crucial d'augmenter la disponibilité des subventions, à la fois de la Commission européenne et des gouvernements locaux, pour soutenir ces organisations médiatiques dirigées par des sourds dans leur développement professionnel. Compte tenu de l'oppression systémique historique des personnes sourdes et des langues des signes, ainsi que des possibilités d'éducation limitées offertes aux personnes sourdes, il est vital d'investir dans le développement de leurs compétences, comme la formation au journalisme.

8. Résumé

En raison de leur identité culturelle et linguistique unique, les utilisateurs sourds de la langue des signes préfèrent souvent avoir un accès complet et sans barrière à l'information dans leur langue des signes nationale. Comme l'ont démontré des études universitaires antérieures, les résultats de l'enquête DJE indiquent que les utilisateurs sourds de la langue des signes préfèrent de loin un service d'information "spécialisé", présenté directement dans leur langue des signes nationale par un présentateur sourd et adapté à leurs besoins linguistiques et informationnels. Cette approche ("cadre sourd") est considérée comme un moyen efficace de faire respecter leur droit à une information accessible. Dans le même temps, les réponses aux enquêtes DJE montrent que les utilisateurs sourds de la langue des signes s'attendent à ce que ces services d'information soient fournis gratuitement par les gouvernements.

Cependant, dans la plupart des pays européens, les gouvernements nationaux ou les radiodiffuseurs publics choisissent de rendre les émissions d'information régulières accessibles en fournissant un interprète sourd en langue des signes ("cadre auditif"). Diverses études indiquent que de nombreux utilisateurs sourds de la langue des signes ont du mal à comprendre ces interprètes pour plusieurs raisons, notamment les difficultés techniques (telles que le débit élevé des émissions d'information), le fait que les interprètes entendants ne maîtrisent pas nécessairement la langue des signes dans leur langue maternelle, et le fait que les téléspectateurs sourds peuvent avoir du mal à s'identifier aux interprètes entendants sur le plan linguistique et culturel. En outre, en raison de l'oppression systémique de l'identité sourde et des langues des signes, de nombreux téléspectateurs sourds ne sont pas habitués à traiter de grandes quantités d'informations interprétées.

Le problème réside principalement dans le concept d'accessibilité lui-même : les émissions d'information sont souvent perçues comme "ininterprétables" et de nombreux téléspectateurs sourds ne se sentent pas à l'aise pour suivre les informations par le biais d'un intermédiaire tel qu'un interprète. Pour parvenir à une inclusion totale, les personnes sourdes doivent non seulement avoir accès à différentes sources d'information dans leur

langue des signes nationale, mais elles doivent également être en mesure de comprendre pleinement les informations présentées, ce qui leur permet de se forger leur propre opinion. En outre, il existe une forte demande de "nouvelles sourdes" et d'une plus grande représentation des utilisateurs sourds de la langue des signes dans les nouvelles, ce qui leur permet de s'identifier au contenu et de réfléchir à leurs propres expériences.

Cependant, le défi reste d'assurer la viabilité financière de ces services d'information dans un "cadre sourd". Alors que les utilisateurs sourds de la langue des signes s'attendent à ce que les nouvelles et les informations dans leur langue des signes nationale soient fournies gratuitement par le gouvernement, les radiodiffuseurs publics en Europe choisissent souvent une solution "moins chère" en employant des interprètes entendants dans les émissions d'information régulières. Par conséquent, une consultation accrue est nécessaire entre les différentes parties prenantes, y compris les autorités gouvernementales, les radiodiffuseurs nationaux et la communauté des sourds, afin de mieux comprendre les besoins et les possibilités de chacun. Ce dialogue est essentiel pour renforcer la véritable inclusion des citoyens sourds en garantissant leur droit d'accès à l'information d'une manière qu'ils peuvent pleinement comprendre.

9. Recommandations

À partir du rapport contenant les résultats et les conclusions des enquêtes DJE (voir le résultat 4.1), les recommandations suivantes ont été formulées à l'intention des gouvernements et des radiodiffuseurs publics en guise de résumé du présent document :

Mieux comprendre l'inclusion : Les gouvernements et les radiodiffuseurs publics devraient s'inspirer des points de vue des utilisateurs sourds de la langue des signes sur l'inclusion et considérer leurs services d'accessibilité non pas comme un fardeau, mais comme une opportunité. Ils doivent reconnaître que l'utilisation d'interprètes en langue des signes dans les émissions d'information grand public ne répond pas nécessairement aux besoins linguistiques et informationnels des utilisateurs sourds de la langue des signes. Pour éviter "l'illusion de l'inclusion", il est essentiel de comprendre que la véritable inclusion ne consiste pas simplement à proposer les mêmes informations aux personnes sourdes et aux personnes entendants - ce qui est en fait irréalisable car les personnes entendants ont un meilleur accès à une variété de sources d'informations. L'inclusion se concentre sur l'objectif ultime : veiller à ce que les personnes sourdes reçoivent des informations sur un pied d'égalité avec leurs homologues entendants, d'une manière qu'elles jugent efficace.

Normes de qualité pour les informations en langue des signes : Les gouvernements et les radiodiffuseurs publics doivent prendre davantage conscience du droit des utilisateurs sourds de la langue des signes, non seulement d'accéder aux informations accessibles au public dans leur langue des signes nationale, mais aussi de les comprendre efficacement. Des normes de qualité plus élevées devraient être établies pour la diffusion d'informations en langue des signes afin de respecter le droit des personnes sourdes à comprendre les nouvelles et les informations dans leur langue nationale.

Promouvoir l'emploi des sourds signants : Les gouvernements et les radiodiffuseurs publics devraient envisager de confier la production d'informations en langue des signes nationale à des sociétés de médias dirigées par des sourds ou, à tout le moins, d'employer des personnes sourdes. Cette approche permettrait non seulement d'améliorer la qualité de la diffusion des informations en langue des signes pour la communauté sourde, mais aussi de s'aligner sur les politiques de promotion de l'inclusion et de la diversité dans le paysage médiatique.

S'attaquer aux inégalités structurelles : Les gouvernements devraient s'attaquer à tout préjugé systémique qui accorde aux interprètes entendants davantage de privilèges au détriment des besoins des personnes sourdes. Pour adhérer au principe "rien sur nous sans nous", les intérêts personnels (financiers) doivent être mis de côté et les souhaits des représentants de la communauté sourde doivent être écoutés avant tout.

Plusieurs sources d'information sur la langue des signes : Pour éviter une dépendance excessive à l'égard d'une seule source, le gouvernement devrait soutenir une diversité d'offres d'informations en langue des signes. Cela inclut des sources publiques et des sources dirigées par des sourds pour s'assurer que les personnes sourdes ont accès à une variété de contenus d'information complets.

10. Plan de plaidoyer

Le plan de plaidoyer suivant a été élaboré pour inspirer d'autres pays européens afin de garantir que la communauté sourde ait accès aux nouvelles et aux informations dans leur langue des signes nationale. Cet accès devrait être conforme à leurs besoins linguistiques et informationnels et dans un format qui s'aligne sur un "cadre sourd". Les actions décrites ici sont accompagnées de propositions d'échéances, d'indicateurs de réussite et de jalons (qui ne se limitent pas à la liste ci-dessous). L'ordre chronologique de mise en œuvre n'est pas essentiel, car ces actions peuvent être menées simultanément.

10.1. Recherche sur la consommation d'informations

Il est essentiel de mener des recherches sur les habitudes de consommation d'informations des personnes sourdes dans chaque pays respectif afin de servir de base aux efforts de lobbying ultérieurs. Les besoins de la communauté sourde varient considérablement d'un pays à l'autre. Des fonds publics devraient être alloués à cette recherche, qui devrait être confiée à une institution académique indépendante.

Calendrier : 18 mois

- Mois 1-2 : Élaborer une proposition de recherche décrivant les questions clés permettant d'évaluer la manière dont les téléspectateurs sourds perçoivent les informations fournies par les radiodiffuseurs publics dans leur langue des signes nationale (recherche d'évaluation). L'accent ne doit pas être mis sur les évaluations subjectives des interprètes ou des présentateurs sourds, mais plutôt sur la mesure de l'intelligibilité des émissions d'information pour les téléspectateurs sourds.
- Mois 3-6 : Le gouvernement lance un appel aux institutions universitaires pour qu'elles soumettent des propositions en vue de mener cette recherche. L'une des principales exigences est que la méthodologie de recherche comprenne des entretiens qualitatifs en raison des besoins linguistiques des téléspectateurs sourds et que les chercheurs sourds soient impliqués tout au long du processus de recherche.
- Mois 7-18 : Mener et achever la recherche, en veillant à ce que les résultats soient également accessibles à la communauté sourde.

Indicateurs de réussite :

- Un minimum de 20 personnes interrogées participent à l'étude.
- La recherche donne des indications claires sur la consommation d'informations et les préférences des utilisateurs sourds de la langue des signes.
- Le rapport est approuvé à la fois par l'institution de recherche et par les représentants de la communauté sourde.

Étapes importantes :

- Le gouvernement a lancé un appel à propositions de recherche (mois 2).
- Une institution universitaire disposant de l'expertise (sourde) nécessaire est sélectionnée pour mener la recherche (mois 6).
- Le rapport final contenant des recommandations concrètes a été présenté et est également disponible dans la langue des signes nationale (mois 18).

10.2. Dialogue structuré entre les principales parties prenantes

Un dialogue structuré est nécessaire entre les agences gouvernementales concernées, le radiodiffuseur national et les représentants de la communauté des sourds (par exemple, le NAD). Ce dialogue devrait favoriser une meilleure compréhension des besoins et des contraintes de toutes les parties. Si des compromis peuvent être nécessaires, ils ne doivent pas porter atteinte au droit des personnes sourdes à comprendre pleinement l'information.

Calendrier : En cours

- Mois 1-2 : Identifier les principales parties prenantes, y compris les agences gouvernementales, le radiodiffuseur national et les représentants de la communauté des sourds. Toute partie prenante peut lancer ce processus afin d'établir un dialogue structuré.
- Mois 3-6 : organiser des réunions de dialogue initiales pour aborder les questions clés, assurer une communication transparente et identifier les inégalités dans les structures de pouvoir. Les thèmes abordés peuvent inclure la commande d'une étude d'évaluation indépendante et l'esquisse de solutions possibles.
- Mois 7 et suivants : Réunions de suivi régulières pour maintenir le dialogue et travailler à un consensus qui améliore l'intelligibilité des émissions d'information pour les utilisateurs sourds de la langue des signes.

Indicateurs de réussite :

- Un minimum de deux réunions sont organisées chaque année.

- Participation active du gouvernement, des radiodiffuseurs publics et de la communauté sourde.
- Des compromis concrets ou des objectifs communs sont établis à l'issue de chaque cycle de dialogue.

Jalons :

- La première réunion a été organisée (mois 6).
- Un consensus entre toutes les parties au profit des consommateurs d'informations sourds a été atteint (dès que possible).

10.3. Expérimentation des offres d'information

Un projet expérimental financé par le gouvernement devrait être lancé au sein de la communauté sourde, en particulier parmi les entreprises de médias dirigées par des sourds, afin de développer un service d'information sur mesure qui réponde à aux besoins linguistiques et informationnels des personnes sourdes. Ce projet devrait être itératif et intégrer les réactions de la communauté sourde afin d'affiner l'offre et de jeter les bases d'un développement durable.

Calendrier : 30 mois

- Mois 1-6 : Élaborer une proposition de projet détaillant les objectifs, le processus de co-crédation avec la communauté sourde, l'intégration des résultats de la recherche, le budget et la viabilité à long terme. Ce projet peut être réalisé par une société de médias dirigée par des sourds.
- Mois 7-30 : Lancer le projet expérimental après approbation du financement par le gouvernement. Réaliser des évaluations intermédiaires avec les téléspectateurs sourds pour affiner l'offre (co-crédation).
- Mois 24-30 : Évaluer les résultats du projet, présenter les conclusions aux parties prenantes et à la communauté sourde, et étudier les possibilités de financement à long terme.

Indicateurs de réussite :

- Un service d'information pilote est développé sur la base d'une co-crédation avec la communauté sourde.
- Au moins 80 % des téléspectateurs sourds participants se déclarent satisfaits du service d'information.

Jalons :

- Le projet expérimental a été approuvé par l'autorité nationale ou européenne et le budget nécessaire a été alloué (mois 6).
- Le rapport final contenant l'évaluation du nouveau concept et les recommandations a été publié (mois 30).

10.4. Développement professionnel dans le domaine du journalisme et de la traduction

Il faut créer des opportunités pour les personnes sourdes de se professionnaliser dans le journalisme et l'interprétation/traduction. Ceci est essentiel pour la production d'informations de haute qualité en langue des signes qui répondent aux normes linguistiques et professionnelles.

Calendrier : 36 mois

- Mois 1-12 : Identifier les possibilités de formation spécialisée en journalisme et en interprétation/traduction pour les utilisateurs sourds de la langue des signes, en collaboration avec des établissements universitaires ou dans le cadre d'un projet financé par le gouvernement.
- Mois 13-18 : Élaborer un programme de formation en collaboration avec des établissements d'enseignement.
- Mois 19-36 : Lancement du programme de formation pour les journalistes et les traducteurs.

Indicateurs de réussite :

- Un programme de formation dédié aux journalistes et interprètes/traducteurs sourds est mis en place.
- Un minimum de 15 étudiants se sont inscrits.
- Au moins 10 professionnels sourds formés et/ou certifiés entrent dans le secteur pour soutenir la diffusion d'informations en langue des signes.

Jalons :

- L'approbation et le budget du programme de formation par le ministère ou une institution académique ont été obtenus (mois 12).
- Le programme de formation a été élaboré (mois 18).
- Les premiers étudiants commencent la formation (mois 19).
- La professionnalisation des journalistes et des interprètes/traducteurs sourds a été renforcée (mois 36).

10.5. Formation et sensibilisation

Une série d'initiatives de formation et de sensibilisation devrait être mise en œuvre pour informer les personnes sourdes de leur droit d'accéder aux nouvelles et aux informations et de les comprendre, et pour éduquer les organismes gouvernementaux, les diffuseurs et les interprètes entendants sur les besoins des utilisateurs sourds de la langue des signes. Ces derniers devraient agir comme des alliés plutôt que comme des gardiens.

Calendrier : 18 mois

- Mois 1-6 : Élaboration de matériel de formation et de sensibilisation par des experts sourds, des NAD ou des organisations d'interprètes.
- Mois 6-18 : Mise en place de campagnes de sensibilisation et de sessions de formation.

Indicateurs de réussite :

- Sensibilisation accrue des personnes sourdes à leur droit à des informations accessibles.
- Amélioration de la collaboration entre les experts sourds et les organisations d'interprètes.
- Sensibilisation accrue des interprètes entendants à leur rôle dans les médias en langue des signes.
- Meilleure compréhension au sein des agences gouvernementales et des diffuseurs nationaux.

Jalons :

- La formation initiale et le matériel de sensibilisation sont terminés (mois 6).
- Sensibilisation accrue de toutes les parties concernées (mois 18).

Liste de références

Ball, A. R. (2011). L'égalité d'accès à la langue des signes dans le cadre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. (Loyautés divisées : normes professionnelles et devoir militaire). *Case Western Reserve Journal of International Law*, 43(3) : 759-798.

De Meulder, M., & Heyerick, I. (2013). Les interprètes (sourds) à la télévision : un défi pour le pouvoir et la responsabilité. Dans L. Meurant, A. Sinte, M. Van Herreweghe, & M. Vermeerbergen (Eds.), *Sign Language Research, Uses and Practices : Crossing views on theoretical and applied sign language linguistics* (pp. 111-136). (Langues des signes et communautés sourdes). Berlijn : Mouton de Gruyter.

Dhoest, A. & Rijckaert, J. (2020). Het Journaal met of in VGT : een evaluatieonderzoek naar het aanbod Vlaamse Gebarentaal op de VRT. Universiteit Antwerpen, Antwerpen. <https://publicaties.vlaanderen.be/view-file/50769>

Dhoest, A. & Rijckaert, J. (2021). Nouvelles "avec" ou "en" langue des signes ? Étude Cade sur l'intelligibilité de la langue des signes dans les émissions d'information. Perspectives : Studies in Translation Theory and Practice, 30(4), 627-642.

Kyle, J. (2007). Sign on television : analysis of data. Bristol : Deaf Studies Trust.

Neves, J. (2007). Of Pride and Prejudice : the divide between subtitling and sign language interpreting on television. The Sign Language Translator and Interpreter, 1(2) : 1-24.

Norwood, M. (1979). Comparison of an interpreted and captioned newscast among deaf high school graduates and deaf college graduates. (Projet d'étude publié). Maryland : Université du Maryland.

Rijckaert, J. & Gebruers, K. (2022). A Pandemic Accompanied by an Infodemic : How Do Deaf Signers in Flanders Make Informed Decision ? Une étude préliminaire à petite échelle. Dans Blumczynski P., Wilson S. (Eds.), The languages of COVID-19 : Translational and multilingual perspectives on global healthcare (pp. 179-196).

Steiner, B. (1998). Signs from the void : the comprehension and production of sign language on television. Interpreting, 3(2) : 99-146.

Stone, C. (2005). Vers une norme de traduction pour les sourds. (Proefschrift). Bristol : Université de Bristol.

Stone, C. (2007). Deaf access for Deaf people : the translation of the television news from English into British Sign Language. In : Cintas, J.C., Orero, P. & Remael, A. (eds.) Media for All. Subtitling for the Deaf, Audio Description, and Sign Language. Rodopi, Amsterdam/New York.

Wehrmeyer, J. (2014). Eye-tracking deaf and hearing viewers of sign language interpreted news broadcasts. Journal of Eye Movement Research 7(1):3,1-16.

Wehrmeyer, E. (2015). Comprehension of television news signed language interpreters (Compréhension des interprètes en langue des signes des journaux télévisés). Interpreting, 17(2):195-225.

Xiao, X. & Li, F. (2013) Sign language interpreting on Chinese TV : a survey on user perspectives, Perspectives, 21(1), 100-116. DOI: 10.1080/0907676X.2011.632690

Xiao, X. et Yu, R. (2009). Enquête sur l'interprétation en langue des signes en Chine. *Interpreting*, 11(2):137-163.

DeafStudio 

 manua[®]

 médiapi

 **Teckenbro**
Din teckenspråkiga medieproducent

TURKOOIS

visualb  **x**